



Honoraires de location loi de 89 (TVA 20% incluse)

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Bailleur TTC	Locataire TTC
Entremise et négociation (offert si gestion prise)	50 € pour studio 100 € pour un 2 P 150 € pour 3 P 200 € pour un 4 P 250 € pour 5 P et pavillon	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € / m ² de surface habitable (dans le 91 zone tendue) 12 € / m ² de surface habitable (dans le 92 zone très tendue)	10 € / m ² de surface habitable (dans le 91 zone tendue) 12 € / m ² de surface habitable (dans le 92 zone très tendue)
Etat des lieux location vide ou meublée	3 € / m ² de surface habitable	3 € / m ² de surface habitable

Honoraires de location hors loi de 89 (TVA 20% incluse)

Locaux de droit commun / commerciaux / professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Locaux commerciaux professionnels	15% du loyer annuel	15% du loyer annuel
Parking	100 €	100 €

Honoraires de Gestion (TVA 20% incluse)

Pack Argent	Honoraire de gérance sans paiement des charges de copropriété : 6 % TTC sur toutes les sommes perçues
Pack Or	Honoraire de gérance avec paiement des charges de copropriété : 7 % TTC sur toutes les sommes perçues
Assurance « Garantie des Loyers IMPAYES » GLI	2,20 % TTC sur toutes les sommes perçues
Honoraire d'aide à la déclaration fiscale de la taxe foncière	85 € TTC
Honoraires de gestion des gros travaux et sinistres :	95 € TTC / heure